

Taux d'hospitalisation

	T.N. ¹	Î.-P.-É. ¹	N.-É. ¹	N.-B. ¹	QUÉ. ¹	ONT. ¹	MAN.	SASK. ⁴	ALB. ⁵	C.-B.	T.N.-O. ⁶	YUKON	
Taux d'hospitalisation													
— population totale	1976	162.9	212.0	166.4	170.1	116.6	171.7	168.6	214.9	197.1	166.3	203.8	190.8
— (Admissions par 1 000 habitants)	1977-78	—	—	—	—	—	158.7 ²	169.9 ³	210.0	—	160.6 ³	233.7	184.5 ³
	1978-79	158.3	213.6	173.3	173.0	122.5	152.6	160.1	216.5	191.0	161.6	127.2 ⁹	165.2
Taux d'hospitalisation													
— Indiens inscrits	1976	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	373.4	518	N/D	300.8	254.0 ⁷	220
— (Admissions par 1 000 habitants)	1977-78	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	360.0 ³	541	N/D	304.2 ³	258.1	225 ³
	1978-79	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	336.0	521	N/D	297.5	N/D	N/D
Durée moyenne du séjour													
— Population totale	1976	8.64	7.55	—	10.73	—	10.2	10.7	8.8	—	11.37	N/D	5.4
	1977-78	9.11	10.81	10.23	9.95	22.83	10.95	11.31	10.24	10.70	11.81	5.92	5.73
	1978-79	8.28	7.58	9.57	9.93	20.05 ¹⁰	10.97	11.24	10.69	11.12	12.67	5.26	5.73
Durée moyenne du séjour													
— Indiens inscrits	1976	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	7.3	7.7	N/D	7.95	7.34 ⁷	6.5
	1977-78	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	7.9 ³	7.7	N/D	7.74 ³	8.62	5.9
	1978-79	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	6.7	7.5	N/D	7.64	N/D	N/D
Taux d'hospitalisation													
— Population totale	1976	1468.8	1614.3	1613.6	1660.5	2254.0	1812.0	1871.6	2245.7	2196.0	2077.1	1059.9	1228.6
— (journées d'hospitalisation par 1 000 habitants)	1977-78	1378.7	1712.8	1733.1	1798.3	2480.0	1782.2	1872.2	2253.1	2115.0	2161.6	989.4	1301.6
	1978-79	1397.0	1709.0	1689.0	1810.0	2524.0	1776.0	1805.0	2230.0	2110.0	2229.0	968.0	948.0
Taux d'hospitalisation													
— Indiens inscrits	1976	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	2712	4011	N/D	2391.6	1866.1 ⁷	1440
— (journées d'hospitalisation par 1 000 habitants)	1977-78	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	2549 ³	4180	N/D	2353.0 ³	2227.7	1310 ³
	1978-79	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	2242	3921	N/D	2272.9	N/D	N/D

1. Il n'y a pas de données disponibles sur les taux distincts pour la population des Indiens inscrits.

2. Source pour la population de la province de l'Ontario: ministère des Finances, Affaires économiques et intergouvernementales, Estimation de la population pour les comtés, le 1^{er} juin 1977, (8 373 500).

3. Année civile 1977.

4. La Saskatchewan enregistre les taux d'hospitalisation selon le nombre de malades qui reçoivent leur congé de l'hôpital, par tranche de 1 000 habitants.

5. Il n'est pas facile d'obtenir des données du ministère des hôpitaux et des soins médicaux de l'Alberta. L'exactitude de tout renseignement fourni est donc très discutable.

6. Il n'y a pas de données disponibles sur les taux pour les Indiens inscrits pour 1975.

7. Données pour l'année financière 1976-1977.

8. A ce jour, les données sur les admissions ne sont pas encore disponibles. Les données citées ici sont les taux de congés de malades, données qui sont préliminaires aux données sur les admissions.

9. Les données sur les T.N.-O. sont incomplètes pour le moment.

10. Les taux sont élevés à cause de l'inclusion de certains établissements de soins psychiatriques de longue durée.

RADIO-CANADA—M. MARK STAROWICZ

Question n° 581—M. Cossitt:

1. A-t-on nommé le réalisateur de Radio-Canada, M. Mark Starowicz, à un poste supérieur au service des nouvelles télévisées le ou vers le 1^{er} janvier 1980 et, a) le cas échéant (i) quelles sont ses compétences à l'égard de ce poste, (ii) quels sont les nom et poste des personnes qui l'ont recommandé, b) sinon, songe-t-on à le nommer?

2. Le gouvernement a-t-il été informé que, d'après ses dossiers de sécurité, M. Starowicz aurait fréquenté le journaliste soviétique et agent du KGB, M. Konstantin Geyvendov, ce qui a été confirmé à l'Assemblée législative de l'Ontario par le procureur général et, le cas échéant, comment le Canada justifie-t-il la nomination de M. Starowicz à un poste touchant la diffusion des nouvelles destinées à la population canadienne alors qu'il aurait eu des contacts avec des communistes?

M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications): En ce qui a trait au Secrétariat d'État:

1. La réponse proviendra d'une autre source.
2. Voir la réponse à la question no 105 répondue aujourd'hui.

En ce qui a trait à la Société Radio-Canada: La Société Radio-Canada a annoncé que M. Mark Starowicz va se joindre au service des actualités du réseau de la télévision anglaise et sera responsable de la création de la nouvelle émission qui suivra The National lorsque sa diffusion commencera à 22 h.

a) et b). Les circonstances de l'engagement et des affectations des employés de Radio-Canada font partie de ces détails de la gestion et de l'administration internes que le Parlement n'a pas l'habitude de demander à Radio-Canada. L'historique de cette coutume est expliqué en détail dans la réponse à la question no 2530 du 22 mai 1975.

Première partie: la réponse proviendra d'une autre source.

Deuxième partie: Radio-Canada a été créée comme société de la Couronne dans le but de réaliser et de diffuser, indépendamment des ingérences politiques ou commerciales, des émissions pour un service national de radiodiffusion. De par les attributions de son mandat, la Société a le droit et la responsabilité exclusifs de l'engagement et de l'affectation de son personnel.